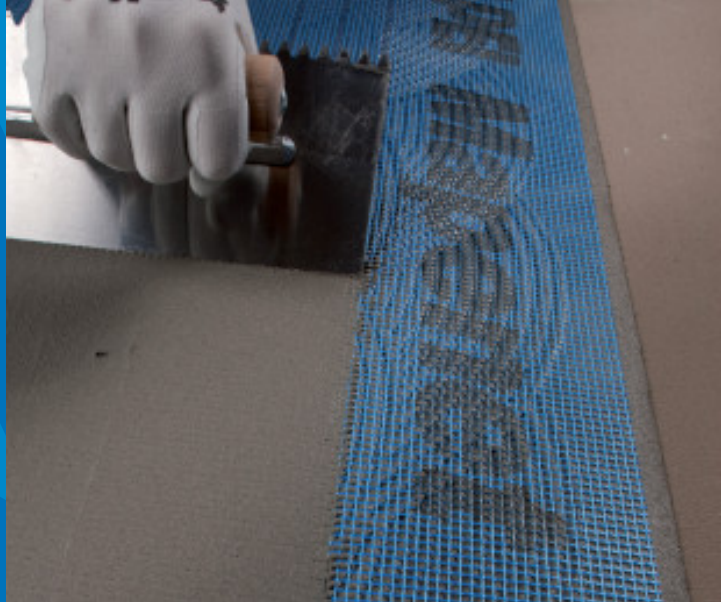
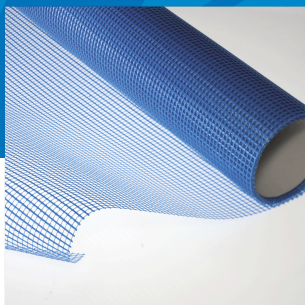


MAPENET 150

Toile en fibres de verre résistante aux alcalis (conforme au guide ETAG 004, 5.6.7.1) pour l'armature des protections imperméables, des membranes de pontage et des ragréages à base de ciment



DOMAINE D'EMPLOI

Armature pour:

- Mapelastic, Mapelastic Smart, Monolastic** ou **Monolastic Ultra** utilisés pour l'imperméabilisation de terrasses, balcons, piscine, bassins, douches etc., avant la pose de carrelage ou de pierre naturelle;
- protection élastique en **Mapelastic, Mapelastic Smart, Monolastic, Monolastic Ultra** appliquée sur des éléments en béton micro fissurés, intérieur et extérieur;
- imperméabilisation en **Mapegum WPS** et **Aquaflex** sur des zones particulièrement sollicitées;
- Aquaflex** ou **Mapegum WPS** lorsqu'ils sont utilisés comme pontage de fissures en sols et murs intérieurs;
- Plastisol 1**, utilisé pour la réparation de membranes bitumineuses fissurées et pour **Plastimul** lorsqu'il est appliqué sur des supports fissurés.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

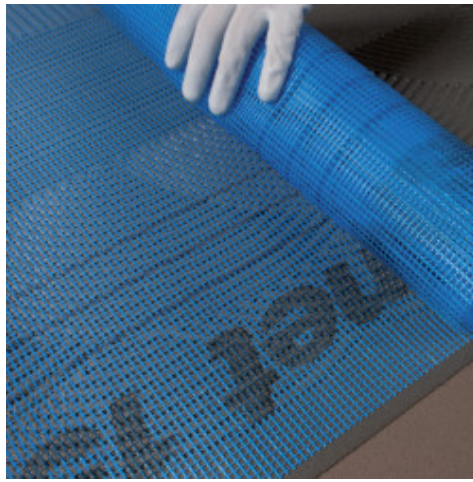
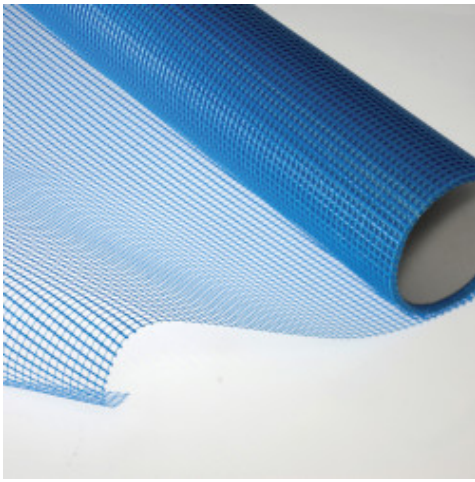
La toile est constituée de fibres de verre traitées qui résistent aux alcalis et permettent l'adhérence de tous les produits utilisés pour l'imperméabilisation et le ragréage (lorsqu'il est prévu). Dès durcissement du ragréage et de l'imperméabilisation, la toile de verre constitue une armature qui évite la formation de fissures dues à des mouvements du support ou de la surface carrelée. Par ailleurs, il facilite l'application du ragréage en épaisseur uniforme de 2 mm et améliore les résistances aux écarts thermiques et à l'abrasion du système.

MODE D'EMPLOI

La toile de verre doit être noyée dans l'épaisseur de la couche d'imperméabilisation ou du ragréage. Il convient de procéder de la façon suivante :

- appliquer à la spatule lisse, une couche uniforme d'environ 1 à 1,5 mm du produit d'imperméabilisation ou de protection;
- sur le produit encore frais, afficher la toile **Mapenet 150** puis la comprimer doucement avec la spatule de façon à la noyer dans l'épaisseur du produit appliqué;
- attendre le temps nécessaire au séchage (12 à 24 heures selon le type de produit utilisé, de la température, de l'humidité ambiante et de l'épaisseur) puis appliquer si nécessaire, une seconde passe de produit.

Les lès adjacents de toile de verre devront se chevaucher sur au moins 5-10 cm.



Imperméabilisation avec Mapelastic renforcé avec Mape-net 150

CONDITIONNEMENT

Rouleau de 50 m de long et 1 m de large.
PRODUIT DESTINE A UN USAGE PROFESSIONNEL.

DONNEES TECHNIQUES (valeurs types)	
IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Couleur:	bleue
Poids (g/m ²):	150 (± 5%)
Dimension des mailles (mm):	4x5
Résistance aux alcalis:	oui (selon le Guide ETAG 004)
Stockage:	illimité, en emballage d'origine et dans un local propre et sec
Classification douanière:	7019 59 00
RESISTANCE A LA TRACTION (conformément aux essais présentés dans le guide ETAG 004)	
Charge à la rupture indicative toile seule:	chaîne > 40 N/mm (égale à 2000 N/5 cm) trame > 40 N/mm (égale à 2000 N/5 cm)
Charge à la rupture indicative après vieillissement:	chaîne > 20 N/mm (égale à 1100 N/5 cm) trame > 20 N/mm (égale à 1100 N/5 cm) et en tous les cas > 50% de la valeur telle quelle

AVERTISSEMENT

Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée.

Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné.

Se référer à la dernière mise à jour de la fiche technique, disponible sur le site www.mapei.com

914-7-2010 F(CH)

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon

